



## C'est toujours mieux en communiquant ...

### Adoption du procès-verbal du 24 mai 2007

Retranscription et plannings des uns et des autres, dans un contexte de charge de travail important, conduisent à reporter cette adoption à la prochaine Assemblée plénière.

### Communication du Président

Celui-ci a donné des précisions quant à la formation des salariés de plus de 45 ans (satisfaisant ainsi la demande CFDT au CE du 24 mai 2007 – cf le compte rendu CFDT sur le site <http://www.cfdt-mgen.org>) : la formation des plus de 45 ans représente 36% des dépenses dans notre périmètre, 31% des stagiaires, et 33% des heures de formation.

Rappel des termes de l'accord de branche Mutualité sur la mise à la retraite à l'initiative de l'employeur Si la contrepartie retenue est la formation professionnelle interne des plus de 45 ans, l'employeur « doit consacrer au moins 15% de son obligation au titre du plan de formation à des actions destinées à des salariés âgés d'au moins 45 ans dans un objectif de maintien dans l'emploi ».

### Communication de la Secrétaire

Trois points sont abordés :

- Le compte de résultat du Comité d'Etablissement Mgen Union au titre de l'exercice 2006 sur intervention du Trésorier du CE Mgen Union -
- Le CCE du 15 juin 2007. Succinctement, 2 aspects évoqués :
  - sur les centres de service, après présentation du second rapport syndex, le vote d'une motion unanime des élus demandant à ce qu'aucune mobilité contrainte ne soit initiée avant fin 2008. Un appel au volontariat pourrait débloquer la situation.  
  
Des engagements ont été pris par l'employeur pour une reprise des négociations (dont modalités de désignation des salariés et calendrier). La Mgen réaffirme qu'elle n'a pas pour intention de licencier.
  - L'ensemble des rapports obligatoires a été présenté. Ces rapports ont donné lieu à des votes favorables à l'unanimité, hors le rapport sur l'égalité professionnelle qui a recueilli 7 voix en abstention et 5 voix pour. Le sujet sera porté aux négociations annuelles obligatoires. La Mgen a dit sa volonté d'entrer dans le dispositif de résorption des écarts.
- Le Conseil d'Administration de la Fondation (éléments d'information communiqués par Mme DUMAY, élue CFDT, représentante des salariés au CA)  
  
Il s'est tenu le 4 juin 2007, avec :
  - une présentation du plan quinquennal par la Directrice de la Fondation,
  - un point consacré aux réactions suscitées par l'enquête sur la santé des enfants, actuellement ajournée.

Le Comité scientifique de la Fondation, composé d'experts, a pointé les difficultés de mise en œuvre de telles études en France.

Le Conseil d'Administration a souligné le travail sérieux de la Fondation dans le champ global de la santé publique.

### **Communication interne et externe (Intervention du Directeur de la Communication).**

Le Directeur de la Communication a fait présentation des différentes formes de la communication externe et interne.

Il en a été remercié par les élus de l'instance qui ont manifesté leur intérêt par de nombreuses questions sur ce sujet.

Les différents outils sont à disposition auprès de la documentation, ou sur demande auprès de la Direction de la communication (notamment Vidéo- magazine).

Les élus CFDT ont notamment interrogé sur les possibilités de faire évoluer le moteur de requête au portail, par liaison entre les Directions Communication et Ressources Humaines, pour un meilleur accueil des nouveaux entrants et la facilité de recherche sur des métiers, ceci en l'absence d'organigramme (recherche actuelle par nom).

Le journal Tempo destiné aux salariés reste d'actualité (comité de rédaction « employeur »).

**Prochain Comité d'Etablissement le 12 juillet 2007**